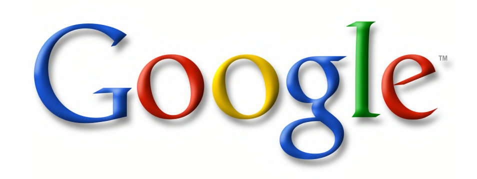


LE

DERNIER MANUSCRIT

DE L'HISTORIEN

JACQUES MEYER

Recherches sur le manuscrit 730 de la Bibliothèque de Saint-Omer

PAR LE P. HENRI DUSSART
de la Compagnie de Jésus

SAINT-OMER
IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE H. D'HOMONT
RUE DES CLOUTERIES, 14

1889

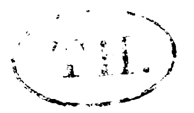
Hommage affectueux,
H. Dusart

LE DERNIER MANUSCRIT

DE L'HISTORIEN JACQUES MEYER

RECHERCHES SUR LE MANUSCRIT 730

DE LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-OMER



LE

DERNIER MANUSCRIT

DE L'HISTORIEN

JACQUES MEYER

Recherches sur le manuscrit 730 de la Bibliothèque de Saint-Omer

---

PAR LE P. HENRI DUSSART
de la Compagnie de Jésus

SAINT-OMER
IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE H. D'HOMONT
RUE DES CLOUTERIES, 14
—
1889

LE DERNIER MANUSCRIT

de l'historien Jacques Meyer *

Recherches sur le manuscrit 730 de la Bibliothèque de Saint-Omer.

Dans les premiers jours de juillet 1887, l'un de mes confrères, attaché à l'œuvre Bollandienne, me priait de lire l'*Ex libris* du ms. 730 de la Bibliothèque de Saint-Omer. Un *Ex libris* semblable, dont il m'envoyait la photographie, se trouvait sur un manuscrit très précieux d'Ennodius, à la Bibliothèque Royale de Bruxelles, et on l'avait lu de cinq ou six manières différentes. En 1882, Hartel, dans le *Corpus script. Eccl.,* lisait *Richard du Fai,* avec incertitude sur les deux premières lettres du nom de famille ; en 1885, Vogel, dans les *Monumenta Germ. Hist.,* mentionnait la leçon *du Bas ;* cependant il trouvait que la première lettre ressemblait plutôt à une S, quant à la troisième il ne savait ni quelle elle était, ni même si elle existait. Mon correspondant pensait devoir lire *du Pon,* et il s'était confirmé dans son idée quand il avait vu, dans le Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Saint-Omer, que M. Michelant avait suivi la même leçon [1]. Il me demandait donc de

[1] Cf. Catalog. Codicum hagiographicorum Biblioth. Regiæ Bruxellensis, p. 386. Bruxelles. En cours de publication. — Hartel, vol. VI, p. II. — Vogel, t. VII, p. XXXIV.

* Extrait de la 148e livraison du *Bulletin historique* de la Société des Antiquaires de la Morinie.

comparer les deux Ex libris, et de lui donner les renseignements que je pourrais recueillir sur la personne de ce Richard.

La comparaison des Ex libris me prouva que les deux manuscrits avaient eu le même propriétaire et dès l'abord je lus *Richard du Pan*[1]. Cependant, avant de me prononcer, je désirais savoir si une famille de ce nom avait existé dans le pays. Après quelques démarches infructueuses, j'eus le bonheur de rencontrer ici même un des membres de la Société de la Morinie qui m'adressa à M. de Noircarme. Celui-ci, avec une complaisance parfaite, mit à contribution ses recherches généalogiques et m'apprit que *Richard de Pan* avait été chanoine de Saint-Omer et, pour ainsi parler, le fondateur de la famille *de Pan de Wisques,* qui a donné des magistrats à la cité et des représentants de la Province au Grand Conseil d'Artois. Il me fit connaître la notice qui lui a été consacrée par M. des Lyons dans le ms. 896, et l'existence de son testament aux Archives municipales (liasse II. G. 516).

Je n'ai pas dessein de raconter aujourd'hui la vie de Richard de Pan, je ferai seulement remarquer qu'il écrit la particule d'une manière ambiguë. Le secrétaire du Chapitre y a lui-même été trompé, car dans l'acte de prise de possession (2 juillet 1597) et dans ceux qui suivent, il écrit très nettement du Pan ; souvent même il met sur l'*u* le signe qui sert à le distinguer de l'*e* dans

[1] J'ai vu plus tard que c'était aussi la leçon adoptée par M. Duchet, dans ses *Additions et corrections au catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Saint-Omer,* p. 77.

l'écriture de cette époque. Il n'adopte l'*e* d'une manière définitive et bien tranchée qu'à partir du 25 juin 1599, date de l'arrivée à Saint-Omer de Michel de Pan, clerc d'Arras et probablement parent de Richard[1].

Limitées d'abord à la personne de Richard de Pan, nos recherches se sont étendues successivement aux possesseurs du manuscrit et au manuscrit lui-même. Il nous a paru mériter mieux que les quelques lignes consacrées à sa description par M. Michelant dans son Catalogue. La longue notice ajoutée par M. Duchet n'en donne elle-même qu'une idée incomplète et inexacte. Le savant auteur des *Additions et corrections* n'a certainement pas lu le manuscrit, il s'est contenté d'en relever les titres ; il n'a point connu sa valeur et il s'est trompé sur son origine.

Un examen plus détaillé nous a amené à ces deux conclusions, contradictoires en apparence :

1° Le ms. 730 est l'œuvre de l'illustre auteur des *Annales de Flandre*, Jacques Meyer ;

2° On peut même y voir, sans trop de témérité, le ms. attribué à François Modius par les biographes et que l'on conservait, d'après eux, dans la Bibliothèque publique de Saint-Omer.

[1] Cf. Archives ecclésiastiques de Saint-Omer. Registres capitulaires, ms. 363 ; a° 1597, 6 sept., 19 sept. ; a° 1598, 4 mai, 3 jul. (*de*?), 8 sept., 29 sept. — A° 1599, 7 sept. et seqq. *de*. — Sur les Registres du Chapitre d'Aire (1576 à 1598) on lit constamment *de*.

PREMIÈRE PARTIE

I. Description du manuscrit

Aspect extérieur. — Le ms. 730 est un in-folio de moyen format relié en parchemin ; il a beaucoup souffert de l'humidité, le bas des premières pages tombe en poussière. La reliure est très fatiguée, mais il serait fâcheux de la remplacer, car le volume n'a pas d'autre titre que celui qui a été tracé anciennement sur le plat de la couverture : *Collectaneorum variorum historicorum Liber Primus.*

Le papier (0^m33 sur 0^m21 pour chaque feuillet) est épais, obscurément vergé, à pontuseaux. Le filigrane est formé d'un 4 dont la barre horizontale se termine en croix, tandis que la barre verticale prolongée inférieurement, traverse une S tournée à gauche et repose sur le milieu d'une M. Une feuille de la 2e partie (fol. 87-172) a pour filigrane un écusson sur cartouche à enroulements, et au centre de l'écusson deux majuscules italiques, *P* et *G*, entrelacées. Les feuillets de garde ont une aigle éployée.

Le nombre des feuilles de chaque cahier varie entre six et neuf. — L'écrivain ne s'est donc pas servi d'un registre tout relié, mais il a pris les feuilles à mesure pour les mettre en cahier.

Les feuillets sont numérotés en chiffres arabes du XVIe siècle, de 1 à 10 et de 41 à 200, en chiffres romains de x à xl. On a laissé trois feuillets sans numéros, savoir : après 58, 107, 194 ; 76 s'y trouve

deux fois. Ce numérotage n'a pas été fait par l'auteur. Celui-ci commence le 8 par le rond inférieur (comme un *d* en ronde) et fait les autres chiffres à l'ordinaire; celui qui a paginé allonge la queue du 3, fait le 4 comme un *q*, commence le 6 par le bas et le 8 par le haut. De ces remarques, nous concluons que le manuscrit a été relié après coup et paginé après avoir été relié, peu de temps toutefois après sa composition.

L'écriture est une *gothique cursive* du XVIe siècle, très rapide, un peu redressée, dont l'aspect rappelle celui de la *ronde ;* les titres sont ordinairement en *bâtarde italique.* Parfois elle change un peu de caractère et l'on serait tenté de croire que l'auteur a eu recours à des copistes, s'il ne lui avait pris fantaisie de nous donner (fol. 61, b) six ou sept genres d'écriture en sept lignes.

Aperçu du contenu. — Ce volume peut être considéré comme formé par la réunion de deux tomes. Le tome Ier se terminait au fol. 124. Le fol. 121 a été déchiré, nous en avons retrouvé la partie écrite, le verso est resté blanc; les feuillets 122 et 123 ont été coupés. Le tome II va de 124 à 200.

Le tome Ier contient :

1° Des extraits d'une Chronique manuscrite de Gand, que l'auteur appelle le *livre de Madame de Thiant ;*

2° Des documents pour l'histoire, tirés de *Liébard* et d'une dizaine de pièces manuscrites ou imprimées ;

3° Des extraits considérables du livre de *Rombold de Doppere.*

L'auteur ne se gêne pas pour entremêler le tout

de réflexions sur les faits qu'il note et pour y intercaler la mention des événements du jour. Ces derniers nous fournissent des points de repère pour fixer la date de la composition des différentes parties de cette compilation.

Le tome II est formé uniquement d'extraits du fameux *Anonyme de Charles VII et de Louis XI,* Thomas Basin, évêque de Lisieux, dont M. Quicherat a publié les œuvres en les restituant à leur véritable auteur[1].

Les possesseurs successifs de notre volume y ont fait quelques corrections ou en ont signalé certains passages par des notes marginales; nous nous occuperons de ces annotateurs après avoir déterminé le nom de l'auteur.

II. L'AUTEUR

Parmi les notes marginales, il en est quatre qui donnent le nom de l'auteur.

F° 76, a. — En tête d'un long extrait de Rombold de Doppere : *Hic liber continet pag. 46. Vide in fine pag. ult. ubi Dopperum valde laudat* MEYERUS, *optatque similes multos rerum memorabilium sui temporis Collectores et Notatores,* etc.

F° 145, a. — *NB hæc non videri verba auctoris sed transcriptoris* MEYERI.

F° 182, b. — *NB a nobis videri* MEYERI *esse non auctoris.*

F° 194, b. — *NB scriptorem harum vitarum Gal-*

[1] *Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI,* par Thomas Basin, publiée par Quicherat. — Société de l'histoire de France, Paris, Renouard, 1855.

lum fuisse ut et initio et pluribus locis apparet; sed quæ ut à Flandro insequntur MEYERI *esse, aut potius ejus transcriptoris unde* MEYERUS *habuit, qui videtur ex uno loco vixisse diu et fortasse ecclesiasticus Ultrajecti.*

Ainsi donc, d'après l'annotateur, le compilateur est Meyer, tout court.

Ou cet annotateur n'a pas su ce qu'il voulait dire ou il a voulu parler de Jacques Meyer.

Meyer, sans autre désignation, c'est le grand Meyer, le célèbre historien de la Flandre, Jacobus Meyerus Baliolanus [1].

[1] **Note sur les Meyer.**

La véritable orthographe du nom est dans la forme flamande, J. de Meyere. Elle se trouve dans le privilège de Charles-Quint, écrit en français et inséré en tête de la 1re édition des Annales; on la signale encore dans les *Acta capitularia* des chanoines de S. Donat, à Bruges, et dans les comptes de la ville de Blankenberg.

Jacques naquit en 1491 à Vletern, auj. Flêtres, canton de Bailleul (Nord) de parents d'une fortune médiocre. Il étudia à Paris la philosophie et la théologie, puis il retourna en Flandre pour y enseigner les belles-lettres. « Dès qu'il eût atteint l'âge de choisir une carrière, nous dit son petit-neveu Philippe, il se fit ordonner prêtre; puis il parcourut les Bibliothèques de Flandre et d'Artois, écrivant tout ce qui lui paraissait digne de mémoire. On peut s'étonner à bon droit qu'il ait pu non seulement lire, mais écrire de sa propre main tant de volumes que l'on trouva dans sa bibliothèque après sa mort. » Ses principaux ouvrages sont : *Rerum Flandricarum tomi X,* Bruges et Anvers, 1531; — *Compendium chronicorum Flandriæ,* Nuremberg, 1538 ; c'est la 1re édition des Annales. Après un assez long intervalle, il reprit ce travail et le mena jusqu'à l'année 1476. Son manuscrit était terminé, il se contentait d'y faire quelques corrections, lorsqu'il fut pris d'une fièvre aiguë qui l'emporta

Selon M. Duchet *(Addit. et correct.* p. 77) « le Meyer dont il est ici question est sans doute Philippe Meyer », continuateur de l'Histoire de Flandre. Il n'y a qu'un inconvénient, mais il n'est pas mince ; le manuscrit a été commencé en 1551 et Philippe est né en 1567.

L'auteur serait-il Antoine? En 1551, il avait 24 ans ; cependant son nom doit être écarté.

a) Dans l'Avertissement qu'il a placé en tête des

en quelques jours. Il avait été nommé curé de Blankenberg, mais on a prouvé qu'il n'y résida point, malgré les sommations de ses paroissiens. Il mourut à Bruges le 5 février 1552 et fut enterré dans l'église de S. Donat dont il avait été bénéficier.

Antoine Meyer (1527-1597), neveu de Jacques, publia, après la mort de son oncle, la 2e édition des Annales sous le titre : *Commentarii sive Annales rerum Flandricarum, auct. Jacobo Meyero Baliolano.* Antverp. 1561. Il se contenta de faire au manuscrit de Jacques quelques suppressions exigées par les correcteurs. Marié de bonne heure, il consacra sa vie à l'enseignement et fut successivement à la tête des collèges de Tirlemont (3 ans), de Cambrai (7 ans), d'Arras (37 ans). Ses œuvres personnelles se composent de pièces de poésie.

Philippe, son fils (1567-1637), entreprit de continuer les Annales et les conduisit jusqu'à l'année 1610. Son manuscrit, tout prêt pour l'impression, se trouve à la Bibliothèque municipale d'Arras, no 423. Il a publié des poésies.

Pour la biographie de Jacques Meyer, consulter principalement Ferry de Locres qui a vécu avec Antoine et Philippe *(Chronic. Belg.* p. 557, 617 et 687) — Philippe lui a consacré une notice assez longue, trop négligée par les biographes (ms. 423, fol. 39, 40, 41).

Voir aussi l'*Introduction* placée en tête de l'édit. donnée à Bruges en 1846 des *Rerum Fland. tomi X.* L'auteur montre que Jacques Meyer avait édité un volume de lettres auquel les Annales renvoient fréquemment. Dans notre ms. (f. 84 b) il renvoie pareillement à sa première *rapsodie.*

Annales en 1561 il se donne comme un Grammairien et non comme un Historien; il n'a rien ajouté au manuscrit de son oncle, rien changé au style, qui est celui d'un vieillard plus occupé des faits que des mots : il en a retranché seulement quelques digressions [1]. Dans son épitaphe, composée par lui-même, il ne prend point d'autre titre [2].

b) Lui, qui a consacré une longue élégie à la mémoire de cet oncle si cher, comment n'aurait-il pas noté sa mort, arrivée un mois après la tempête décrite avec tant de détails, fol. 61 [3] ?

c) Cette tempête a causé de grands dégâts à Bruges, elle a endommagé sérieusement la maison de l'auteur. Antoine, il est vrai, a passé douze années de son enfance à Bruges avec son oncle :

> Ingenua in artes Bruga puerum primulas
> Patruo magistro erudiit...

Depuis qu'il l'a quitté, il a étudié à Paris, il a professé à Louvain, il s'est marié à Courtrai, et il était alors à la tête du collège de Tirlemont [4].

Il se plaint lui-même de n'avoir pas été averti de sa maladie, ni de sa fin prochaine :

> Qui me aluit vivens bis senos amplius annos,
> Hæredem moriens sanciit esse suum.

[1] *Commentarii sive Annales... Initio.*

[2] *Meyerus, ortus apud Flandros, hic conditus, arte Grammaticus.* — Foppens, *Biblioth. Belg.* t. I, p. 83.

[3] *Ex Antonii Meieri Threnodia,* Illustrium aliquot virorum Epicedia et Tumuli, cum quatuor novissimis. Rigiaci Atrebatium, MDXCII. — *Jacobo M. Patruo, rerum belgicarum scriptori laudato,* p. 99. — Foppens met la 1re édition en 1594.

[4] D'après sa biographie en vers latins, par André Hoyus; Foppens, *loc. cit.*

Inscius haud aderam....
Non memini tanto ob Patrem tabescere luctu...[1]

d) L'auteur parle des costumes bizarres qu'il a vu porter *dans son enfance (quum puer essem)*[2], est-ce là le langage d'un jeune homme ?

e) D'ailleurs, dans quel but Antoine aurait-il copié, d'après un manuscrit de Royard, les longs extraits de Thomas Basin, insérés déjà par Jacques dans le manuscrit des Annales qu'il s'était chargé d'éditer[1]?

Ces objections contre Philippe et Antoine sont presque toutes des arguments en faveur de Jacques. L'étude du manuscrit nous en fournit d'autres. On y retrouve son esprit d'indépendance, son amour passionné pour la patrie flamande, une aversion égale contre les Turcs et les Français et enfin de nombreux points de rapprochement avec ses *Annales*.

La première partie (fol. 1-75) pour laquelle nous n'avons aucun témoignage de l'Annotateur, est celle qui porte le plus manifestement l'empreinte de Meyer ; elle a été l'œuvre des derniers jours de sa vie.

Une analyse rapide du manuscrit nous permettra de donner plus de précision à nos preuves et de répondre à quelques difficultés.

III. Analyse du manuscrit

Le tome 1er, première partie. — Le premier extrait a pour titre :

Ex quodam chronico manuscripto Flandriæ par-

[1] Threnodia, *loc. cit.*
[2] Ms. fol. 191, b.

tim saltem Gandavi, misso mihi ab Dna de Thiant, sorore Dni de la Motte, et empto ab eo Gandavi, quod accepi à nuncio Valentianensi aº M.D.LI. die XV novembris[1].

Après avoir noté (fol. 1 et 2) quelques événements des années 1459 à 1469, le compilateur reprend sa copie avec de grands développements à partir de l'année 1478 ; or les Annales imprimées de Jacques Meyer se terminent en 1476.

Le 1er décembre, Jean de Baenst lui apporte un livre des Archives de Bruges[2]. Il y est question du projet qui devait réunir sur une même tête la Flandre et le Duché de Nevers par le mariage de Louis, fils du comte de Nevers, avec Marguerite de France, fille de Philippe le Long. De Baenst, en fournissant à Meyer quelques détails complémentaires, avait sans doute l'intention de lui montrer que le gouvernement français n'avait pas été aussi perfide que le proclament les Annales[3]. Meyer copie *sept* lignes, puis durant une page entière il répète tout *ce qu'il a déjà dit : ut suo loco dictum est*. Et en effet, dans les Annales, à l'an 1330, nous retrouvons les mêmes récriminations, souvent dans les mêmes termes.

Après avoir donné libre cours à ses sentiments, l'auteur revient à la chronique gantoise : *Rursus ex libro Dnæ de Thiant* (fol. 10, b). — Sous nos yeux passent successivement les tableaux des luttes civiles de Gand et de Bruges, les meurtres, les proscriptions des années 1490 et 1491, puis le

[1] Thiant est le nom d'un village, près de Valenciennes.

[2] *Ex libro quodam quem attulit mihi Joannes de Baenst, anno 1551, kal. decembris ex Archivis oppidi Brugensis* (fol. 10, a).

[3] Cf. *Annal. Fland.* fol. 121, a. — Ms. cit. fol. 10, a, b.

sommaire des événements jusqu'en 1511. L'exil de plusieurs citoyens pour crimes infâmes donne lieu à des apostrophes éloquentes et indignées. Au milieu d'une phrase, le compilateur s'interrompt et sous le titre : *Ex libro Mag. Joannis Ganden., de Dna Maria Burgunda* (fol. 36, a), il insère une vingtaine de pages ayant trait aux événements des années 1476 à 1482. C'est comme le cadre du Livre XVIII qu'il prépare ; aussi, il ne se fait pas faute d'y intercaler ses réflexions personnelles. Les projets d'alliance entre les maisons de France et de Bourgogne sont encore le sujet de récriminations longues et violentes contre les Français : *Omnia Gallorum fœderà aliquam habent injustam caudam ac stropham indignam* (fol. 44, b).

Enfin il reprend (fol. 45, a) le Livre de Madame de Thiant à l'année 1511 et il le termine par ces paroles : *1524. Bellum Italicum, pugna Papiensis, in quà capitur Gallus :* scribatur Gallicè (fol. 58, a).

2e Partie du tome I. — Les pièces accumulées dans les dix-huit feuillets suivants échappent à l'analyse : ce sont des documents manuscrits ou imprimés de dates très différentes, des lettres de Charles-Quint, de François Ier, de la Régente de France, des conventions matrimoniales, des listes de captifs, d'abbessés, etc., le tout entremêlé de réflexions critiques. Au milieu de ces documents historiques, il note les faits qui se passent sous ses yeux ; il décrit la terrible tempête du 11 au 12 janvier 1551 et déplore les dégâts incalculables qu'elle a causés à Bruges et dans le monde entier : *Damnum ubique gentium accep-*

tum non potest æstimari. La maison de l'auteur a été endommagée par la chute d'une cheminée. Suit le compte, en vieux flamand émaillé de latin, des dépenses nécessitées par les réparations : chaux, sable, tuiles, travail du charpentier, du maçon, du forgeron, etc.

La mention de cette tempête est un trait de Meyer. Dans son premier ouvrage, il décrit pareillement une tempête qui sévit à l'heure même : « Hoc anno *XXX, dum hæc proderem,* Nonis novembris, eo vehementissime coorto vento ac intumescente horrendum in modum maris æstu,etc... *Dictu incredibile quanta ubique gentium accepta damna*[1]. »

Le 16 janvier 1551 (v. st.) est la date extrême du manuscrit ; il y est question d'un hérétique hollandais, brûlé à Bruges (fol. 64, b). Meyer est mort le 5 février suivant emporté rapidement par une fièvre maligne ; Philippe a donc raison de le louer d'avoir travaillé sans relâche jusqu'à son dernier jour : *ad ultimum usque vitæ spiritum opus inchoatum indefesso labore prosecutus*[2].



Mais comment le chroniqueur a-t-il pu, dans ses quinze derniers jours, copier les cent trente-cinq feuillets suivants ? Cette difficulté est moins grave qu'elle ne paraît, car les fol. 76 à 200 ont été écrits, comme nous le ferons voir, *avant ceux* qui les précèdent dans le volume. Les fol. 65-75 sont remplis de pièces détachées, en français pour la plupart, quelques-unes indiquées plus haut par l'auteur comme pièces à transcrire ; elles étaient

[1] *Rerum Flandric. tomi X,* t. IX.
[2] Phil. Meyer. Ms. citat. fol. 40.



toutes prêtes, il n'a pas fallu douze heures pour copier ces vingt-deux pages [1].

[1] Nous donnons en note le détail de cette partie.

I. *De perfidia Regis Galli Francisci, ex libro Liebardi* (f° 58, a). Le livre de Liébard paraît avoir été un pamphlet contre le roi François Ier. — Suit une liste de pièces, soit en latin, soit en français, que Meyer se propose de copier. Quelques-unes en effet se trouvent plus loin.

II. *Nomina Nobilium captorum ad Taruannam,* anno 1513 (fol. 59, a).

III. *Novæ turmæ equitum institutæ Brugis per procuratricem Mariam, MDLI, mense Januario in principio, quo principio horrida erat tempestas et venti et pluviæ* (fol. 59, b).

IV. *De Initio belli inter Imperatorem et Gallum* (1521) (fol. 59, b — 61, b).

V. *De tempestate insolita* (fol. 61, b). — *Sumptus domus meæ* (fol. 62, a).

VI. [De matrimonio Jacobi Halowini] (fol, 62, a).

VII. [Projet d'alliance entre les Français et les Flamands (1587). — Indignation de Meyer] (fol. 62, b).

VIII. *Abbatissæ aliquot Groningenses, juxta Cortracum* (f° 63, b). La liste commence par *Berta,* omise par Sanderus, et se termine par : *Christophora ab Barbenchone, V januarii 1546,* et *Anthonella Bonella, nunc viva.* Cette dernière est pareillement omise par Sanderus qui place, après Christophora, *Cæcilia Denys,* mortua anno 1573. (Sanderus, *Flandria illustrata,* Hagœ Comitum, 1735, t. III, p. 18.)

IX. [Quelques faits des années 1308, 1494, 1480, 1551] f. 64,a).

X. *Copie de la lettre que Madame la Régente de France a écrite à l'empereur* (fol. 64, b).

XI. *Postulata Cæsaris pro regis Galli redemptione. — Promissa regis dolo facta* (fol. 65, b — 66, a).

XII. *De par le comte de Nassau, lieutenant-général, etc.* (f° 66, a).

XIII. *Nonnihil de bello Mediolanensi.* « Madame, ceulx de la ligue, etc... » (fol. 66, b).

XIV. *De Roma capta à Borbonio* (1527) (fol. 67, a).

La troisième partie du tome Ier se compose d'extraits fort intéressants d'un auteur oublié par les biographes.

Ex libro quarto Domini Romboldi de Doppere de anno 1491 (fol. 76, a).

Une note d'une encre très pâle nous dit que Doppere était prêtre et notaire public, greffier du Chapitre de Saint-Donatien *(aliàs* S. Donat), à Bruges.

Meyer résume ou écourte assez souvent son auteur, il ne prend que ce qui va à son but. Cette copie est d'ailleurs surchargée de corrections faites par une autre main; les unes ont pour but de faciliter la lecture ou de rectifier une leçon,

XV. MDXLIII, petitur pecuniarum subsidium à Cæsare (fol. 67, b).

XVI. *Propositio facta in oppido Brugensi ad ordines Flandriæ* (1540) (fol. 68, a).

XVII. [Demande d'argent faite à Gand par la reine de Hongrie, 1542] (fol. 69, a).

XVIII. *Gallus Imperatori indixit bellum.* — « Il est assez cogneu d'un chascun... Ainsi signé par le Roy estant en son conseil, Et signé Bayard. » (fol. 70, b).

XIX. *De infidelite* (sic) *Nicolai le borne dict Bus.* — « Vû au conseil le procès... » (fol. 70. b).

XX. Mort du comte de Buren, 24 déc. 1548. Il recommande sa fille au comte d'Egmont. Elle est mariée maintenant (si je ne me trompe, dit Meyer) au prince d'Orange (fol. 72, a). — Il ne se trompait pas, le mariage avait eu lieu l'année précédente.

XXI. *De Rebellione Brugensium anno M.IIIIcXXXVI.* Il commence en flamand, continue en latin, et termine ainsi : Quære reliqua in quadam veteri scheda magistri Johannis Wyts (fol. 72, b — 75, b).

XXII. *Sepultura filiæ Ludovici Lucebergensis, comitis stabuli* (fol. 75, b).

d'autres plus graves sont de véritables interpolations ou des omissions réparées. Pour expliquer ces dernières, il faut admettre que le correcteur a eu en main le texte original. Celui-ci existe-t-il encore ? On peut en douter.

Rombold de Doppere rapporte au jour le jour les événements qui viennent à sa connaissance[1]. Son livre est une sorte de *journal* auquel Philippe Meyer, dans sa continuation des Annales, recourt avec confiance ; il s'en sert même pour redresser Heuterus[2]. Nous nous en servirons pareillement pour fixer une date controversée, celle de la mort du célèbre Jean *Memling,* le peintre merveilleux de la châsse de sainte Ursule, à Bruges. Les biographes l'ont placée d'abord en 1499 ; de patientes et soigneuses recherches faites à Bruges ont amené à la reporter avant la fin de 1495[3]. Nous pouvons maintenant la déterminer avec précision. Voici la note du journal de Doppere, témoin

[1] Souvent il indique à la fois la date et le jour de la semaine; cette sage précaution nous permet de rectifier quelques erreurs qui lui échappent, car on se trompe moins facilement sur le nom du jour que sur la date du mois. Par exemple, fol. 114, il dit : lundi, 20 sept., puis lundi 3 octobre, jeudi 13 oct., jeudi 20 sept. ; il fallait évidemment lundi 19 sept., et jeudi 20 oct. C'est ce que j'appellerais volontiers la *loi de moindre erreur.*

[2] Après avoir rappelé l'entrée d'Engelbert de Nassau à Bruges et le supplice de Picavet, Philippe ajoute : « Hæc perperam ab Heutero in annum proximum transcribuntur. Nos hic sequimur Diarium manuscriptum Romboldi Dopperi qui Brugis bellum hoc oculatus testis spectavit et sedulo litteris consignavit. » *Bibl. d'Arras, ms. 423, fol. 36, b.*

[3] Voy. Charles Blanc, *Histoire des peintres de toutes les écoles.* — Ecole flamande : Jean Memling. — Le tableau de Sᵉ Catherine est signé *Memeling ;* notre ms. met un trait sur *m* et finit par un *c.*

oculaire. *Die XI. Augusti Brugis obiit magister Joannes Memmelinc, quem prædicabant peritissimum fuisse et excellentissimum pictorem totius tunc orbis christiani. Oriundus erat Maguncіaco, sepultus Brugis ad Ægidii* (fol. 109, a). Ceci est rapporté sous l'année 1494; plus bas, la mention du *samedi, 23 août,* ne laisse aucune incertitude sur le millésime.

C'est donc le lundi, 11 août 1494, que la ville de Bruges perdit cet artiste brillant et suave, dont les œuvres sont si célèbres et la vie si peu connue. Si Mayence, grâce au texte de Doppere, peut réclamer l'honneur de lui avoir donné le jour, Bruges s'enorgueillit à bon droit d'avoir été sa patrie d'adoption et le lieu de sa sépulture : elle vit éclore ses plus beaux chefs-d'œuvre et elle sut, du vivant même de Memling, les apprécier à leur juste valeur.

Après avoir fait quelques extraits sur les troubles de Gand et de Bruges en 1491, le compilateur fait remarquer que Doppere à Bruges n'a pas pu connaître parfaitement les événements de Gand, vu la difficulté des communications entre les deux villes. Puis il revient à l'an 1488 et j'y relève (fol. 84 b) cette note importante : « De Excommunicatione Brugensium per Innocentium Pontificem Rom. meminit quidem Doppere, sed diploma non integrum adscripsit, sed *vide illud in nostra rapsodia statim post primum ...tandum*[1]. » Le com-

[1] Ce dernier membre de phrase a été souligné par le compilateur lui-même ; le correcteur a biffé le trait, ajouté *prima* après *nostra,* et changé *primum* en *prævium.* Le dernier mot paraît être *Verstandum* (peut-être *Notandum*).

pilateur avait donc déjà fait d'autres recueils, et c'est par erreur que celui-ci a pour titre : *Liber Primus*.

Suit une dizaine de lettres émanant principalement de Philippe de Clèves, puis le résumé des événements de 1491 à 1498.

Les extraits de Doppere se terminent par cette phrase : « In novembri, *nescio quoto die*, nam folium laceratum est, supplicatio Brugis Deo gratias agendo pro felici partu Johannæ principis quæ filiam suam Eleonoram erat enixa. — *Sic finis est 4i libri Dni Romboldi Doppere custodis sanctuarii S. Donatiani Brugen et tabellionis et rel. Duos autem priores ejus libros nusquam scio invenire quanquam multum cupiam. Multa fideliter notat ex iis quæ viderat. Utinam tales fuissent et essent plures ! sed nulli ferme inveniuntur tales. Obiit autem Doppere ao M.D. primo, sepultus ad Donatiani. Requiescat in pace. Amen*[1]. »

Cette note et celle que nous avons signalée plus haut renferment tout ce que nous savons sur Doppere. Elle est attribuée à Meyer par l'annotateur principal du manuscrit, mais elle soulève un problème. Où Meyer s'est-il servi des livres III et IV de Doppere ? Est-ce dans ses Annales ? Elles finissent en 1476, et les extraits du livre IV commencent en 1491. A quelle année commençait le livre III ? Nous l'ignorons. Peut-être Meyer n'en a-t-il tiré que les lettres et les faits antérieurs à 1491 qu'il a intercalés dans cet extrait, et alors il voudrait dire qu'il s'en est servi pour ce résumé, où paraît souvent son travail personnel. — Philippe,

[1] En marge, Meyer a écrit : Vocabatur Me Romboudt de Doppere.

dans sa continuation des Annales, cite volontiers Doppere, mais nous n'y avons pas rencontré un seul passage qui ne fût déjà dans notre manuscrit.

De indulgentiis Julii tertii Pontificis Romani (fol. 120, b). Sous ce titre, Meyer relate en quelques lignes les fêtes splendides célébrées à Bruges en *septembre* 1551 à l'occasion du jubilé. Puis il passe à d'autres événements. La flotte des marchands flamands, qui se rendait au Portugal, vient d'être prise par les Français ; il n'y a plus de bonne foi dans ces ennemis sans pudeur. Ils viennent, dit-on, de s'allier aux Turcs et leur ont donné le port de Tollon *(sic)*. Aussi, le 30 sept., l'empereur a fait défense d'avoir aucun commerce avec eux et de leur rien payer ; ce qu'on doit aux Français sera payé au fisc. « *Aujourd'hui, 1er octobre,* on dit que César se rend en Italie avec une grande armée, etc. »

Comment ce feuillet 120 a-t-il pu être écrit le 1er octobre 1551, quand la première page du volume est datée du 1er décembre de la même année ? Si les extraits de Doppere formaient un fascicule indépendant, on pourrait dire qu'il a été placé par mégarde après les autres ; mais la disjonction est impossible, car le commencement de ces extraits occupe les deux derniers feuillets du 6e cahier. Voici, selon moi, l'explication de cette contradiction.

Le copiste avait oublié ces deux feuillets dans la composition du 7e cahier (qui a déjà huit feuilles), il les a retournés et en y ajoutant quatre autres feuilles il en a formé le 6e cahier, lequel est d'ailleurs rempli de pièces détachées.

Le 9e cahier (dernier de Doppere) se terminait

par les feuillets 121, 122, 123, le premier contenait la fin de la note ci-dessus, le reste était blanc.

Ce sont ces feuillets blancs au milieu du volume qui nous font terminer ici le tome I[er]. Le compilateur ne souffre aucun vide dans ses pages, il lui arrive même de commencer un extrait à la dernière ligne ; comment supposer qu'il aurait omis de remplir une pareille lacune ? On savait alors le prix du papier. Le verso du fol. 74 a été laissé en blanc par mégarde ; une main indignée a écrit *en marge de ce blanc* : « *Descriptoris inscitia pagina hæc vacua relicta, quæ et lacuna et fenestra, imo potius patentissimum videri potest ostium.* » Ne serait-ce pas cette main qui a coupé les feuillets non utilisés par l'écrivain ?

Le tome II.

Ex libro fratris Joannis Royardi minoritæ Brugen de rebus gestis Caroli 7. Francorum regis et Ludovici XI. Cujus quidem libri author nomen suum non exprimit, sed incipit sic. — « Carolus septimus illustris Francorum etc. (fol. 124, a).

Ici commencent les extraits du fameux auteur connu d'abord sous le titre d'Anonyme de Charles VII, puis sous le nom d'Amelgard, et maintenant enfin sous son véritable nom, Thomas Basin, évêque de Lisieux. Meyer lui a fait de larges emprunts pour les trois derniers livres de ses Annales.

M. Quicherat a publié intégralement, en 1855, l'*Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI, par Th. Basin,* d'après deux copies de la Bibliothèque nationale. « La première, dit-il, a dû être

faite une cinquantaine d'années après la mort de Basin (arrivée en 1491). Quoique très nette, elle atteste à chaque instant la peine qu'on a eu à se retrouver sur un brouillon tout chargé de ratures. Les leçons vicieuses y abondent, des phrases sont restées suspendues, d'autres présentent de telles constructions, qu'il faut croire qu'on n'a pas mis à leur place des membres ajoutés en interligne ou en marge. »

La seconde copie, de date beaucoup plus récente, présente des défauts analogues.

La nôtre a été faite par Meyer vers 1546 d'après un manuscrit du Frère Royard, elle a donc une antiquité au moins égale à la première copie de la Bibliothèque nationale. Quoiqu'elle ne soit point parfaite[1], elle n'a pas les graves défauts signalés plus haut. En est-elle plus fidèle ? Nous en doutons, la personne du compilateur s'y laisse voir, et puis elle n'est pas complète.

Nous n'avons pu la comparer d'un bout à l'autre avec celle de M. Quicherat ; nous avons seulement relevé certains passages où cette dernière diffère beaucoup du texte donné dans les Annales de Flandre. Or, dans ces passages, les Annales ont suivi le texte de Royard. N'est-ce pas une confirmation de notre thèse ? Les vingt-huit fragments de Basin, cités par Meyer, se retrouvent dans notre manuscrit. Une collation attentive nous a révélé des changements de mots ou de modes, quelques omissions, deux ou trois transpositions :

[1] Signalons, outre les négligences de style, des mots omis, d'autres répétés, quelques-uns laissés en blanc, certaines leçons vicieuses, ainsi (fol. 137, a.) *regibus* pour *rebus*, *adæquaret* pour *adequitaret*, *causam* pour *caudam*, etc.

il n'y a pas là de quoi ébranler le témoignage de l'annotateur, qui regarde cette copie comme l'œuvre de Meyer et attribue à celui-ci, quoiqu'avec un peu d'incertitude, les changements apportés au texte. Meyer copie largement, si nous en jugeons par les corrections et additions que l'on a fait subir à ses extraits de Doppere. Cependant une difficulté se présente et nous ne voulons point la passer sous silence.

Dans le fragment qui termine le livre XV des Annales, se trouvent deux lignes omises dans notre manuscrit (fol. 130, a). Le mot *Castro* y est répété deux fois et le copiste a sauté de l'un à l'autre. A cela près, les deux textes sont identiques, et, d'autre part, ils diffèrent considérablement de celui de Quicherat. Je suis porté à croire que Meyer, lorsqu'il a transcrit ce passage dans les Annales, a recouru au manuscrit de Royard pour rétablir la phrase.

Même omission dans le long fragment où Basin raconte le séjour du Dauphin (plus tard Louis XI) à la cour du duc de Bourgogne[1] : le mot *redderet* se trouve à deux lignes d'intervalle et il saute cet intervalle : même explication.

Une date. — Ce dernier fragment va nous servir à fixer une date commune à la composition des Annales et à notre compilation. En effet, un passage des Annales nous montre que cette partie a été rédigée après 1546. Voici ce que nous lisons fol. 302 : « M.CCCC.LI. Pascha XXV. aprilis. Hoc supremum erat Pascha. Incidit autem sic anno Domini M.C.IX..... et M.D.XLVI *ut vidimus*.

[1] Annales f. 323, b. — Ms. f. 137, a.

D'autre part, dans le manuscrit, la citation précédente fournit au copiste le prétexte d'une longue diatribe contre les impôts extorqués au clergé par les princes, ou plutôt par les tyrans. Il en rapporte un exemple tout récent.

« *Anno XV^c XL VI in feriis Simonis et Judæ* exegit » præses Flandriæ N. dimidium fructum à » clero omnium beneficiorum Brugis in conventu » prædicatorum. Petiit textum et exemplar bullæ » papalis concessæ Imperatori ut id exigeret, sed » nullum exemplar obtinere potuerunt. Verum » fucum subesse suspicati sunt; fuco enim omnia » *hodie* plena sunt. Miser tamen clerus Flandriæ » concessit » (fol. 141, b).

Par un scrupule de conscience, le nom du gouverneur a été omis et le passage tout entier a été barré d'un trait oblique allant du premier mot au dernier. Il n'en reste pas moins ce fait : Meyer a copié le manuscrit de Royard après 1546, et c'est aussi après 1546 qu'il a écrit les derniers livres de son Histoire. Nous savions déjà par Antoine[1] que l'annaliste ne s'était remis à l'œuvre que dans les derniers temps de sa vie. Ces coïncidences frappantes ne nous paraissent pas sans valeur.

Une indication d'origine. — Parmi les interpolations introduites par le copiste dans le texte de Basin, et où perce sa nationalité flamande, il en est une assez curieuse qui s'applique avec beaucoup de précision à Jacques Meyer. Il s'agit du costume court et bicolore mis à la mode par Louis XI.

[1] *Annal. Flandr. præfatio.*

« Expandit se ille quoque mos ridiculus in Flan-
» dria. *Memini me vidisse cùm puer essem* vesti-
» mentum adeo breve ut nates omnino conspice-
» rentur, ac caligas seu tibialia versicoloria per
» omnem pene Flandriam occidentalem, i. e. *Cas-*
» *letensem et Balliolensem* (fol. 191, b)[1]. »

Flêtres, patrie de Jacques, est précisément entre Cassel et Bailleul et c'est là qu'il a passé son enfance.

Après avoir énuméré toutes les fâcheuses importations des Français dans *notre Flandre :* légèreté, sottise, impôts, tyrannie, le compilateur reprend le long, très long réquisitoire par lequel Basin conclut son histoire de Louis XI, il y met du sien, enfin il termine par ces mots dignes de remarque : « At quid de his sub Carolo 8. fuerit
» actum, author non tradit, clauditque hic suam
» historiam, estque author *Anonymus,* hoc est
» sine nomine ; nusquam enim illud exprimit aut
» edit, sed cum rege Carolo 7. et ejus Cancellario
» et consiliariis se familiariter esse locutum refert
» etc. (fol. 194 bis, b). »

Ici se présente une question intéressante.

Meyer, dans les Annales, cite cet auteur sous différents titres[2]. C'est l'Anonyme, l'écrivain latin de cette époque, l'historien de Charles VII, le contemporain de la Pucelle, le familier de Charles VII, contemporain de Charles VII et de Louis XI, dont

[1] Jacques Meyer écrit, sur le titre de son livre, Balliolanus. Antoine ne redouble point la lettre *l*.

[2] M. Dutheil, *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes,* tome III, a laissé échapper quelques erreurs sur cette question.

je n'ai pu encore trouver le nom [1], témoin du sacre de Louis XI *(Annal. passim)*.

Plus loin, il devient l'évêque de Lisieux : *Sed loquatur Episcopus Luxoviensis :* « Antonius, *inquit...* » (*ibid.* anno 1468, fol. 345, a).

Dès lors il s'en tient à cette qualité, car il emploie indifféremment les formes *Luxoviensis* et *Lexoviensis,* comme le fait aussi W. Heda dans l'*Histoire des évêques d'Utrecht* [2]. S'il lui donne un peu plus loin (fol. 352, a) le nom d'Antoine, c'est sans doute un *lapsus* provoqué par le texte que nous venons de rapporter.

Enfin à l'année 1472 (fol. 355, a) il prononce le nom de Thomas, et il ajoute : *Hæc et plura Episcopus ille,* nisi fallor, *de quo* Gaguinus *hoc modo scribit :* « Thomas Basinus, Lexoviorum episco- » pus, in Brabantia se recipiens, cum juris peri- » tissimus haberetur, juris interpretationem in » schola Lovaniensi quoad vixit professus est, » homo procul dubio magnanimus et *morum Lu-* » *dovici contemptor.* » — Dans toute la suite des Annales, il n'y a plus d'hésitation sur le nom.

Ne serait-ce pas ce jugement de Robert Gaguin

[1] *Annal. Flandr.* (fol. 326, a). — Plus haut (fol. 323, a) Meyer a donné à son auteur le nom de Thomas Lexovius, mais ce passage a pu être intercalé plus tard dans les Annales, car il y précède le récit du séjour du Dauphin à la cour du Duc de Bourgogne tandis qu'il le suit dans notre ms.

[2] *Historia Episcoporum Ultrajectensium, aut. W. Heda, cum notis Buchelii, Ultrajecti, 1642.* — Heda, p. 304, donne une notice détaillée sur la vie de Basin. Buchelius ajoute : (Thomas Basinus) e Gallia exul, Ultrajecti, ubi erat Davidis vicarius, mortuus est... Fallitur Gaguinus qui eum juris interpretationem in schola Lovanii quoad vixit professum scripsit.

qui a fait deviner à Meyer le nom du chroniqueur anonyme? Quelle que fût son antipathie à l'égard des Français, il ne pouvait se dissimuler que Louis XI était singulièrement décrié par son auteur. De plus il avait pu remarquer que ce même auteur parlait *de visu* des affaires de la Normandie (fol. 145, b. 147, a. 193, b.), qu'il avait habité Louvain (fol. 146, b) et Utrecht (fol. 187, b) [1].

Peut-être encore trouva-t-il un renseignement utile dans le fragment suivant :

Ex eodem (*) *de seditionibus Trajectensium in Hollandia* (fol. 195, a).

(*) L'annotateur ajoute ici : *Anonymo sc. qui vitas superiores scripsit.*

Cet extrait de six pages rapporte les troubles d'Utrecht sous le gouvernement de l'évêque David (1480 et 1481). Basin a inséré comme témoin oculaire le récit de cette sanglante tragédie dans son *Histoire de Louis XI;* cela est clairement indiqué plus haut dans le texte de Royard (fol. 187, b). Ce passage a-t-il été détaché par Meyer ? J'en doute. Toujours est-il qu'il existait à Utrecht une copie un peu différente de ce même passage et qu'on y reconnaissait l'œuvre de l'ancien évêque de Lisieux [2]. Or les communications entre Bruges et Utrecht n'étaient pas tellement difficiles que Meyer, toujours en quête de documents, n'ait

[1] Tous les passages qui peuvent mettre sur la trace de l'auteur ont été soulignés dans le ms. L'annotateur principal y a planté son NB. et pourtant il arrive seulement à conclure que l'écrivain était Français, qu'il a vécu longtemps et qu'il a été peut-être ecclésiastique à Utrecht (fol. 194, b).

[2] *Hist. Episc. Ultraj. l. c.* note de Buchelius.

pu avoir connaissance de celui-ci par cette seconde source et découvrir ainsi le nom, si longtemps cherché, de son chroniqueur favori.

De Ludovico XI tyrannis comparato (fol. 198, b), — *De Ambianis ad regem reversis, ut suprà* (ibid.)

Le texte du premier de ces fragments diffère notablement de celui de Quicherat.

Querelæ Geldriæ (fol. 199, a).

Les quatre dernières pages sont remplies par les vicissitudes du duché de Gueldre : querelles d'Adolphe et de son père, prétentions de l'empereur Frédéric, arguments de Charles, fils d'Adolphe, qui s'est emparé du duché, répliques, etc. Le dernier feuillet est en partie déchiré. Le copiste a écrit la fin de l'extrait dans les marges afin de terminer avec le cahier.

En résumé, l'examen du second tome de notre manuscrit confirme l'attribution qui en est faite à Meyer par l'un des annotateurs.

Reste à déterminer, autant que possible, le nom de cet annotateur. Mais ici, en l'absence d'indication positive, nous en sommes réduits aux conjectures.

SECONDE PARTIE

LES ANNOTATEURS DU MANUSCRIT

I

Jacques Meyer en mourant laissait à Antoine, son neveu, *un grand nombre de volumes d'extraits écrits de sa propre main*[1]. Il est probable que celui-ci les fit relier, et que le relieur, les recevant superposés par ordre de dates, mit tout naturellement en tête le plus récent. Le tout fut ainsi réduit aux *dix forts volumes* dont parle Ferry de Locres[2]. Le numérotage des feuillets est de l'époque, avons-nous dit, mais il n'est pas de l'écrivain; un simple coup d'œil suffit pour se convaincre qu'il n'est pas non plus du principal annotateur ; à défaut d'autres renseignements, nous l'attribuons à Antoine, ainsi que le titre écrit sur la couverture : « Collectaneorum... Liber Primus. » Une grosse étoile tracée près du mot *Primus* témoigne qu'il présente quelque chose d'anormal.

Après avoir publié, non sans traverses, la seconde édition des Annales, revue et complétée par l'auteur lui-même, Antoine refusa de continuer cette Histoire. « Entraîné par son goût vers d'autres études, et très offensé de l'ingratitude du haut personnage auquel il avait dédié l'ouvrage de son oncle, il ne put être amené par les exhorta-

[1] Phil. Meyer, ms. cit. fol. 40.

[2] Ferr. Locr., *Chronicum Belgicum,* p. 687.

tions de ses amis à entreprendre ce travail, mais à sa mort il le confia à son fils [1]. »

Philippe avait beaucoup de goût pour l'histoire, il nous l'apprend lui-même, et sans doute il n'avait pas attendu les derniers jours de son père pour se mettre à l'œuvre. Il donne en tête de sa continuation la liste des auteurs dont il s'est servi ; nous y voyons : « Anonymi manuss. — Flandriæ chronicon (peut-être le livre de Madame de Thiant) — Jacobi Meyeri manuscripta. — Antonius Meyerus. — Romboldus Dopperus manusc. etc. » Ce manuscrit de Doppere doit être le nôtre. Les nombreuses corrections qu'il a subies, d'après une collation avec l'original, ne paraissent pas être de Philippe, car l'écriture est fort différente de la sienne. Sont-elles de l'annotateur principal ? C'est possible, mais alors il aurait fait cette révision à une autre époque de sa vie, car non seulement l'encre est plus pâle que celle des notes, mais l'écriture est plus menue, les traits moins fermes, les caractères moins hardis. — Un autographe d'Antoine ferait, je pense, cesser nos incertitudes. L'original était sans doute encore entre les mains de Jacques au moment de sa mort et Antoine l'aura comparé avec la copie avant de le renvoyer à son possesseur.

Quant à Philippe, il n'a à revendiquer, croyons-nous, que certaines notes marginales où sont signalés les noms de quelques villes de l'Artois : Arras, Aire, Béthune, Saint-Omer, etc. Mais comment le manuscrit passa-t-il, avant sa mort, de ses mains à celles de Richard de Pan ? Nous allons essayer de le découvrir.

[1] Phil. Meyer, ms. cit. fol. 41.

II

Le manuscrit d'Ennodius, point de départ de nos recherches, appartenait à François Modius avant de recevoir l'*Ex libris* de Richard de Pan. On peut en voir la preuve dans les *Analecta Bollandiana*[1]. Cela nous fit penser que le ms. 730 avait eu le même sort. Modius a couvert de notes certaines parties de l'Ennodius, le R. P. Poncelet nous en a envoyé quelques fac-similé ; c'est l'écriture épaisse, hachée, ce sont les NB soudés et à panse inférieure plus petite de notre Annotateur principal[2]. Quelques indications biographiques rendront plus plausible encore l'identification.

François Modius, né à Oudenbourg, près Bruges, en 1546[3], a raconté dans la préface des *Pandectæ triumphales (Francfort, 1586)* les incidents de sa vie jusqu'à cette époque. Obligé de quitter la Belgique, il parcourut la Germanie et fut reçu à Cologne dans la famille de Charles d'Egmond, fils cadet du fameux Lamoral, décapité à Bruxelles en 1567. On le décida à plaider pour le jeune et infortuné prince auprès des Ordres de Belgique, et après deux ans d'efforts, il obtint seulement une somme importante en faveur de Charles qui en avait grand besoin. Il annonce, en terminant,

[1] Catalog. hagiogr. Bibl. reg. Bruxell. p. 385.

[2] Nous avons vu récemment le ms. de Bruxelles (9845-48) ; c'est évidemment la même main qui a annoté ce ms. et le nôtre.

[3] En 1546, d'après M. Feys, *Histoire d'Oudenbourg*, t. I (renseignement communiqué par M. le curé d'Oudenbourg) ; en 1536, d'après la *Biographie Michaud*, où nous avons trouvé plusieurs erreurs de date au cours de ce travail.

l'intention de le suivre en Italie. Mit-il ce projet à exécution ? Nous n'en savons rien, mais nous le retrouvons à Aire en 1590. Il y avait été appelé sans doute par Charles d'Egmond, devenu Prévôt du Chapitre de l'Eglise Collégiale de Saint-Pierre d'Aire.

Nous avons feuilleté le Registre des conclusions capitulaires de cette Eglise [1]. Il est ordinairement trop sobre de détails, il néglige même de mentionner la nomination et la mort des chanoines. Mais au 17 mars 1588, il rapporte tout au long la nomination faite l'avant-veille par Philippe, roi d'Espagne, de Charles d'Egmond, comme Prévôt. Il est dit dans la lettre royale que « l'on a pris des » informations sur ses qualités, idonéité et » mœurs, qu'il est délibéré pour tourner à l'état » ecclésiastique, continuant ses études audict » effet et qu'il est d'âge compétent. » Charles prit alors possession par procureur.

Au 21 juin 1589, les Registres décrivent longuement la pompe avec laquelle fut reçu l'Illustre et Révérend Prévôt : *Modus receptionis illustris ac Rev. Dni Caroli Ab Egmond, præpositi ecclesiæ S. Petri Ariensis, in suo primo ac jucundo introitu.* — Il est présent au Chapitre général de 1590, et porté absent en 1591 et 1592 : il ne figure plus ensuite sur les listes.

François Modius, nommé et présent pour la première fois en 1590, est pareillement absent en 1591 et 1592 ; il commence sérieusement à résider en 1593. Sa présence est constatée cette année et les suivantes, enfin à l'année 1596 le secrétaire a

[1] Arch. départem. du Pas-de-Calais, à Arras.

ajouté en marge cette mention : Obiit 22 januarii 97. Son testament n'a pas encore été retrouvé aux Archives d'Arras. Aucun monument, disent les biographes, ne marqua sa tombe. Modius n'était pas riche, on lui fit de modestes funérailles et sa bibliothèque en paya probablement les frais.

A cette époque, Richard de Pan était depuis vingt ans chanoine d'Aire et depuis douze ans trésorier du Chapitre. Mais le 2 juillet de la même année 1597, il venait prendre possession du canonicat que Jean de Vernois lui conférait à Saint-Omer. Ce ne fut que le 3 juillet 1598 qu'il fixa sa résidence en cette ville. Il y apporta le ms. d'Ennodius, n'y aurait-il pas aussi apporté le ms. de Meyer resté parmi les livres et papiers de Modius?

D'après Ferry de Locres : « Modius moriens Belgicæ *collectanea* reliquit. » — Or, sur la couverture de notre manuscrit, on a écrit anciennement ce titre : « *Collectaneorum* variorum historicorum Liber Primus. »

Foppens dit en termes plus précis : « *Collectanea ejusdem de rebus potissimum Flandriæ* adservari solent Audomaropoli in Bibl. publicâ. » — Or le premier extrait de nos Collectanea commence ainsi : « Ex quodam chronico manuscripto *Flandriæ partim saltem*... » Cette coïncidence est frappante.

Modius n'est pas l'auteur de notre compilation, on l'a vu plus haut, mais ne suffit-il pas qu'il en ait été le possesseur le plus connu et qu'il en ait annoté beaucoup d'endroits pour que Foppens ait pu dire : On garde à Saint-Omer un ms. de Modius? Ce manuscrit, que la *Biographie Didot*, après recherches, considère comme perdu,

n'est-ce pas lui que nous venons de retrouver ?

L'annotateur jette ses réflexions un peu partout. Sur le feuillet de garde, il décrit une tempête qui a duré du 23 décembre 1593 au 3 janvier 1594, et il la rapproche de celle qui a été mentionnée dans le manuscrit quarante-deux ans auparavant. Au-dessus de cette description, il indique où il pourra se procurer Olivier de la Marche.

Ses notes marginales ont principalement pour objet la famille d'Egmond. Il signale avec soin tout ce qui, dans la première partie, se rapporte à cette famille, ses prétentions, ses querelles, ses alliances, sa généalogie. A chaque instant nous voyons en vedette le nom de ce Charles d'Egmond, duc de Gueldre, à qui ses exploits ont valu les titres d'Annibal et de Mithridate des Pays-Bas. Il va jusqu'à signaler, pour la plus grande gloire de cette famille, la capture d'un poisson près d'Egmond : *Egmondæ, piscis captus*. Il est vrai que c'est un poisson monstrueux : soixante-dix pieds de long ! « Apud Egmondam, dit le texte, capitur piscis LXX pedum longus ; CLX vasa implevit ejus caro absque intestinis (anno 1521, fol. 57, a.) »

Doppere et l'Anonyme lui fournissent peu de chose, mais les troubles d'Utrecht et les querelles de Gueldre sont l'objet d'une analyse complète[1].

Toutes ces remarques nous portent à reconnaître dans l'Annotateur le familier, l'avocat, l'ami et, pendant un temps, le confrère du jeune Charles d'Egmond, l'érudit François Modius.

Une note (fol. 19, b), serait de nature à fortifier

[1] En général, il écrit « Gelria, Gelrius », tandis que le texte porte « Geldria, Geldrius. »

notre opinion. Le texte donne une liste de personnages exilés de Gand en 1491 pour avoir favorisé les Brugeois. Vis-à-vis d'une ligne qui porte les noms de Livinus Bloc, Livinus ex Wulghen, *Petrus Modde,* on lit en bâtarde italique : *Avus meus paternus*. Le nom de Petrus Modde est le seul souligné sur cette ligne, ne désignerait-il pas l'aïeul de François *Modius?* M. Duchet pense qu'il s'agit de Livinus Bloc; à vrai dire, il n'y a pas de raison décisive d'appliquer l'annotation à un nom plutôt qu'à l'autre, et l'absence même de signe indicatif ferait croire que cet aïeul est un exilé dont le nom ne se trouve pas sur la liste. D'ailleurs le caractère de l'écriture ne permet pas de décider si elle est due à l'Annotateur principal ou à quelque autre. Nous avons voulu néanmoins signaler cette note qui nous avait un instant séduit [1].

III

Comment Modius est-il entré en possession du manuscrit de Meyer ?

Le chanoine d'Aire n'était pas seulement un criminaliste sérieux, un critique distingué, c'était un

[1] D'après un renseignement donné sous réserves par le savant archiviste de Bruges, M. Gilliodts, l'aïeul de François Modius se serait appelé Arnould de Maulde. (Communiqué par le R. P. Van Ortroy, Bollandiste.)

Le nom de l'aïeul de Jacques Meyer est inconnu. Je trouve dans Philippe de l'Espinoy *(Recherches des Antiquités et noblesse de Flandres,* Douai, 1632), *Christophle de Meyere,* nommé échevin desdits Parchons à Gand en 1490. J'ignore s'il a quelque lien de parenté avec notre auteur.

littérateur ; la poésie occupait ses loisirs et il avait publié, selon le goût du temps, des poèmes sacrés et profanes. La célébration d'un mariage dans la famille d'Egmond, a réveillé sa muse, mais, en poète rangé, il se propose autre chose qu'un banal épithalame. L'éloge de la jeunesse et de la beauté des époux paraîtrait bien vulgaire pour les descendants d'une famille qui a jeté un si vif éclat sur son pays. Mais pour chanter les ancêtres il faut établir la généalogie, débrouiller la parenté, rendre à chacun sa part de gloire. La poésie ainsi entendue exige des documents. Où les trouver? Modius s'adresse à un ami, à l'héritier de Jacques Meyer, et Antoine lui envoie quelques volumes, entre autres le manuscrit qui nous occupe.

Cette hypothèse n'est pas un jeu d'imagination, comme on pourrait le croire. Elle s'est présentée à nous avec une apparence de probabilité tandis que nous examinions un autre volume de Richard de Pan.

La bibliothèque de Saint-Omer doit posséder plusieurs livres provenant de ce chanoine, malheureusement on a gratté ou découpé presque tous les *ex libris,* aussi nos recherches de ce côté n'avaient encore amené aucun résultat, lorsque M. de Lauwereyns, dont l'obligeance et les conseils nous ont été grandement utiles, nous montra le nom de Richard de Pan sur un petit volume édité chez Plantin en 1588 : « Hadriani Junii Batavia. »

Le livre est couvert de notes qui paraissent de deux mains différentes ; comme dans notre manuscrit, on en trouve sur la couverture et sur les marges ; l'étoile y est plus fréquente, mais le

signe NB s'y montre assez souvent. Beaucoup de passages sont soulignés ; s'ils sont trop longs, un trait vertical courant dans la marge attire l'attention. Tout ce qui a rapport à la famille d'Egmond ou à la Frise, sa patrie, est signalé. En soulevant doucement le feuillet de garde, collé en partie à la couverture, j'ai pu lire deux inscriptions : l'une d'une écriture très pâle rappelant celle du correcteur de Doppere : *Loca ad genealogiam Egmondanam, f° 11,* etc... L'écrivain y indique seulement ce qu'il a souligné dans les trente-cinq premières pages, où il n'est guère question que des origines fabuleuses du pays, mais dans le volume il a aussi marqué les passages qui prêtent le plus au panégyrique. La seconde note, quoique placée au-dessus, est postérieure, car elle remplit les marges de la précédente ; elle paraît due à notre annotateur principal. La voici :

« Absolvissem jam pridem epithalamium nisi » ad Stemma seu ad genealogiam Egmondanam » expectarem, adque duo : quæ ipse collegi super » æs passim ex bibliothecis Germaniæ, et Suffridi » Petri de Scriptoribus Frisiæ decades 16 : in qui- » bus Frisiæ antiquitates, reges et barones ab » origine describuntur ex publicis privatisque » tabulariis et chronicis Frisiæ. »

La mention des Décades de Suffrid Petri nous donne une date. Elles ont été publiées à Cologne, en août 1593. Or c'est en 1594 que l'annotateur décrivait la tempête sur le feuillet de garde de notre manuscrit ; il y a donc parfait accord.

On aimerait à savoir quel mariage a provoqué

cet épithalame[1]. Ne serait-ce pas celui du prince Charles d'Egmond lui-même? Encore prévôt du Chapitre d'Aire en 1592, il n'a pu se marier avant 1593. D'ailleurs l'épithalame s'est fait attendre. Modius n'était plus jeune, il a fallu toute l'affection qu'il portait à son ancien élève pour le décider.

IV

On a vu plus haut comment, selon nous, à la mort de Modius, le manuscrit de Meyer, trouvé dans sa dépouille, passa avec *Ennodius, Batavia* et d'autres sans doute, à Richard de Pan. Celui-ci ne se contenta pas de le marquer de son nom et de lui assigner une place dans sa bibliothèque[2]; malgré les hautes charges dont il fut revêtu à St-Omer, il trouva le temps de le parcourir et il en fut, pour bien peu, le dernier annotateur. En effet fol. 118, b. nous trouvons deux mots de son écriture courte, liée, un peu renversée ; c'est l'indication d'un homonyme, sinon d'un ancêtre : *Joannes Pavo*.

Nous aurions voulu suivre notre manuscrit après la mort de Richard, arrivée le 6 janvier 1614. Son testament ne parle pas de sa bibliothèque. Dans l'inventaire de ses biens, on lit :

« En la bibliothèque du dict feu se sont trouvés
» les livres qui s'ensuivent : Abbas Panormita-
» nus, ms. ;... (suit l'énumération d'une douzaine

[1] D'après Aubert Miræus, *Rerum Belgicarum chronicon, 1636,* Lamoral a eu trois fils et neuf filles. Philippe Meyer cite seulement huit filles, dont l'une s'est mariée trois fois (op. cit. f. 304).

[2] *Ex libris Richardi de Pan.* — xv. *2. classis.* —

» d'ouvrages). Et au surplus des livres trouvés en » la bibliothèque du dict feu, ils n'ont été particu- » lièrement inventoriés pour en avoir trouvé le » catalogue écrit de la main du dict feu, de quoi » Messieurs du Chapitre sont contentés, à charge » néanmoins d'être visités paravant la vendition » des biens meubles d'icelui feu [1]. »

Nous n'avons pu retrouver la trace de ce catalogue. Les Archives n'ont conservé que des fragments de l'acte de vente du mobilier et il n'y est pas question des livres. En tête du compte-rendu de l'exécution testamentaire, Antoine de Pan déclare qu'il n'intervient pas comme *compteur* pour n'avoir rien manié ni administré des livres dépendant de la disposition testamentaire du défunt.

La *Batavia* de Junius a passé dans la bibliothèque de l'évêque Blasœus en 1618. On a coupé l'inscription qui le constatait, mais les extrémités des lettres hastées et des chiffres permettent de la rétablir par comparaison avec d'autres. Faut-il supposer que le manuscrit de Meyer a eu le même sort? Rien ne l'indique. Ces deux volumes portent à l'extérieur une cote semblable grossièrement marquée à l'encre grasse. Ayant fait partie de la bibliothèque de Richard de Pan, ils se sont trouvés réunis dans une autre (probablement celle du Chapitre) avant de venir prendre place tous deux dans la Bibliothèque municipale [2].

[1] Archives ecclés. de Saint-Omer, liasse II. G. 516.

[2] On sait que Blazœus légua sa *librairie* au Chapitre et ordonna de prendre sur ses biens pour accommoder « une place pour ladite librairie et pour le salaire d'un bibliothécaire. » *(Bulletin de la Soc. des Antiq. de la Morinie,* t. V, p. 461.)

Nous souhaitons que ces recherches attirent l'attention des historiens sur une source trop longtemps négligée. Notre manuscrit est le dernier — et peut-être le seul actuellement existant — de Jacques Meyer. Tandis que nous en parcourions les pages, le sable qui avait servi à en sécher l'écriture roulait sur notre table, et notre pensée se portait vers ces antiques monuments ensevelis sous les dunes et que le travail de l'explorateur met à découvert. C'était bien la physionomie du vieux chroniqueur flamand qui se révélait à nous.

Mieux partagé que les Annales, ce recueil a échappé aux ciseaux de la censure impériale. Meyer y a laissé l'empreinte de ses qualités et de ses défauts : une grande puissance de travail, un choix judicieux des extraits, un zèle pour la religion qui déborde en plaintes amères contre les usurpations du pouvoir séculier et en invectives contre d'indignes ministres, un amour de l'indépendance flamande qui va jusqu'à lui faire voir des tyrans dans presque tous les rois de France. Ah ! si le « divin Charles » voulait reprendre le projet de Charles le Téméraire et fonder, en y comprenant la Flandre, un royaume de Bourgogne, les vœux du patriote seraient comblés ! — Ce n'est pas qu'il soit bien royaliste : « Regem nullum petimus nisi forte nobis Saül quispiam detur. » (fol. 192, a.)

Les vœux de Meyer ont reçu leur accomplissement. La Flandre forme la meilleure part d'un royaume plus homogène que celui qu'il rêvait, et bientôt, croyons-nous, avec le concours de son

roi, elle élèvera une statue au patriote intelligent qui fut le fondateur de son histoire et l'un des plus vaillants champions de son indépendance.

HENRI DUSSART, S. J.

Saint-Omer, Imp. H. D'HOMONT.